

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 17 janvier 2020.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, , Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON,.

Excusés : Nicolas COMBY, Émeline SIOR, Françoise BARBAT, Michaël SAVIGNAT.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h 40.**

➤

1. – Délibération sur le Syndicat Mixte de l'Eau (SME).

Extensions de périmètre pour le syndicat : commune de St-Amant-Tallende ; Busséol ; La Roche Noire ; Mirefleurs ; St Georges sur Allier et St Maurice auparavant gérées par le SIVOM de l'Albaret. Et le retrait de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez (SPANC de Sainte-Catherine).

2. – Avenant n° 1 à la convention passée avec le Gd-Clermont.

Concerne l'instruction des permis de construire avec le Grand Clermont. Toutes les communes de Mond'Arverne renouvelleront la convention jusqu'au 31 décembre 2025, avec tacite reconduction.

3. – Travaux Mairie.

Lancement officiel des travaux par l'architecte mardi 7 janvier à 14 h. Début des travaux fin janvier. La durée prévisionnelle des travaux est de 10 mois maximum. Les réunions de chantier sont prévues les lundi à 14 hrs.

4. – Projet de voirie forestière.

C'est un projet dans les gorges de la Monne et au-dessus du village de Randol. Il était inclus dans le Programme de Desserte Forestière de la Communauté de commune des Cheires de 2011. Actuellement, un tel programme permet d'obtenir 80 % de subvention. Le projet est en cours d'étude, avec les communes d'Olloix, de St Saturnin, l'abbaye de Randol, accompagnées par le CRPF et la DDT du Puy-de-Dôme.

5. – Entretien des espaces verts 2020.

Des entreprises sont susceptibles de faire des prestations au coup par coup. Mais aussi, des interventions seront possibles par les communes voisines, comme Tallende et St Saturnin.

6. – Subventions aux associations.

- « Les belles échappées » se déroulerait à Randol, Chadrat et Grand champ: 500 €.
- Don du sang : comme chaque année : 100 €.
- « Planet' Nette » (environnement) : pour la première année : proposition: 50 €.
- Foyer rural : demande non transmis pour le moment.

7. – Lettres municipale.

Les articles pour la lettre sont en cours de rédaction. La distribution se fera par les élus début février.

8. – Questions diverses.

1. –Cérémonie de labellisation de la Charte d'entretien des espaces verts. Le mercredi 12 février de 10 h à 12 h 30 à Lempdes.

3. – Grêle. L'assurance prend en charge les dégâts occasionnés à hauteur de 8 022.46 € pour les locaux communaux. Les réparations urgentes ont été réalisées.

Prochain Conseil : le vendredi 21 février à 20 h 30.